



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Le Conseil municipal se réunira

LUNDI 28 MARS à 19 H

dans la salle « Charles Polliand »

↪ ORDRE DU JOUR ↪

- ❖ Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 1^{er} Mars 2022 ;
- ❖ Compte-rendu de la Conférence « entente intercommunale » du mardi 22 février 2022.

❖ **DECISIONS DU MAIRE**

- Convention de participation financière pour l'enrobage du chemin de la Maladière avec Mr PERRET ;
- Avenants au marché public à procédure adaptée pour l'opération requalification de la route des prés Bernard à DUINGT ;

❖ **DELIBERATIONS**

PERSONNEL

- Création d'un emploi non permanent d'adjoint administratif à temps complet pour faire face à un accroissement d'activité lié aux congés annuels de l'adjoint administratif 2^e classe chargée de l'accueil de la Mairie en application de l'article 3 1 2 ° de la loi du 26 janvier 1984.

FINANCES

- Vote du budget 2022
- Attribution subvention de fonctionnement 2022 aux associations
- Augmentation tarifs de locations de salles communales 2022
- Vote des taux de taxes directes locales pour 2022
- Demande de subvention auprès du CD74 dans le cadre du CDAS 2022, pour l'équipement informatique de l'école, la construction du PUMPTRACK et les travaux de sécurisation des voies communales et départementales
- Demande de subvention auprès du CD74 dans le cadre de la répartition des Amendes de Police 2021-programme 2022, pour les travaux de sécurisation des voies communales et départementales.

❖ **QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire,
Marc ROLLIN



Vu l'arrêté préfectoral n° 2021-CAB-BSI-053 du 1er mai 2021 portant prorogation de l'arrêté 2021-CAB-BSI-038 sur les diverses mesures visant à freiner la propagation du virus Covid-19, la séance se tiendra sans public, à l'exception des journalistes justifiant d'un motif professionnel pour y assister.